

Vaccin contre le VPH

Protégez-vous, protégez votre communauté.

Les vaccins protègent les populations et les communautés contre les maladies depuis de nombreuses années. Renforcez votre confiance à l'égard de la vaccination en apprenant comment les vaccins peuvent protéger les Premières Nations, les Inuit et les Métis contre les cancers liés au VPH.



Qu'est-ce que le VPH?

Le virus du papillome humain (VPH) est une infection transmise sexuellement qui peut causer le cancer de la bouche, de la gorge, du col de l'utérus, de l'anus, du vagin, de la vulve et du pénis ainsi que des verrues génitales et anales. Il existe plusieurs types de VPH.

Le VPH touche environ 3 Canadiens sexuellement actifs sur 4 au moins une fois dans leur vie. Il se propage facilement par contact cutané ou lors de rapports sexuels oraux avec une personne infectée, même si la personne ne présente aucun symptôme. Les vaccins contre le VPH et les pratiques sexuelles sécuritaires sont le meilleur moyen de se protéger contre le VPH.



Pourquoi devrais-je recevoir ce vaccin?

Lorsque vous avez toutes les doses du vaccin, celui-ci aide à prévenir jusqu'à 90 % des types de VPH qui causent des cancers liés au VPH et des verrues génitales et anales. Pour une meilleure protection, le vaccin doit être administré dès que votre enfant y est admissible.



Qui devrait recevoir ce vaccin?

Au Canada, les vaccins contre le VPH sont recommandés pour toutes les personnes âgées de 9 à 26 ans. Le vaccin pourrait également être offert aux personnes plus âgées. Les personnes qui ont déjà été infectées par le VPH peuvent encore bénéficier du vaccin contre les types de VPH auxquels elles n'ont pas été exposées.



Où puis-je me procurer le vaccin contre le VPH?

Toutes les provinces et tous les territoires offrent gratuitement les vaccins contre le VPH pour certains âges. Les vaccins sont offerts par les cliniques scolaires et les fournisseurs de soins de santé locaux. Si vous pensez que vous, votre enfant ou votre adolescent avez manqué des doses de vaccin contre le VPH, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé local ou votre service de santé publique.



Quels sont les effets secondaires possibles?

La plupart des effets secondaires sont mineurs et disparaissent d'eux-mêmes. Les effets secondaires courants comprennent la douleur, la rougeur et l'enflure au point d'injection.

Vous pouvez également éprouver des étourdissements, de la fatigue, des douleurs musculaires, des maux de tête, de la fièvre et des nausées. Très rarement, une réaction allergique grave peut survenir.

Discutez avec votre infirmier(ère) en santé communautaire ou votre fournisseur de soins de santé de la façon de soulager les symptômes après la vaccination.



Que faire après la vaccination?

Attendez 15 minutes à la clinique après avoir reçu votre vaccin. Prévenez quelqu'un immédiatement si vous avez des effets secondaires.

Consultez un médecin si vos symptômes empirent (par exemple, difficulté à respirer, enflure du visage ou éruption cutanée) ou durent plus de 48 heures.

Catalogue: R122-66/2024F-PDF
ISBN: 978-0-660-71513-1



Pour plus d'informations :
Canada.ca/vaccins



Services aux
Autochtones Canada

Indigenous Services
Canada

Canada